

## Journal du 15/03/2010 - Les Nouvelles Calédoniennes

2010, année de la biodiversité

**Tous les partenaires impliqués dans la création d'aires marines protégées (AMP) dans le Nord, à Hienghène et Pouébo, étaient réunis vendredi pour leur inauguration. Créées avec le concours de comités de gestion locaux, elles ont pour but de préserver la biodiversité des récifs classés au Patrimoine mondial de l'humanité.**

Après l'accueil coutumier effectué par Joseph Bouarat Karié, membre du conseil des anciens de la tribu de Lindéralique, la journée a débuté au centre culturel provincial de Hienghène. L'occasion de dévoiler un panneau qui situe les deux AMP situées sur la commune et de présenter quelques espèces emblématiques des zones concernées.

La première, l'AMP de Hienga, englobe une partie de l'îlot du même nom et possède le statut de Parc provincial. On y trouve notamment un pôle écotouristique comprenant un sentier sous-marin et un sentier botanique balisés. La seconde, l'AMP de Doiman, située plus au large, est beaucoup plus vaste. Elle comporte un récif barrière lointain à l'architecture sous-marine variée (puits, canyons, failles, arches, tunnels). Elle sert de zone de frai pour de nombreux poissons identifiés. Une zone sur laquelle on note aussi la présence d'un animal peu commun, un minuscule hippocampe pygmée de deux centimètres (*Hippocampus bargibanti*), fixé sur une gorgone. Une curiosité rare pour les plongeurs.

« Chez nous, on dit que le récif Doiman est le paradis des morts. Doiman signifie respect dans notre langue, explique Joseph Bouarat. Avant d'aller pêcher sur ce récif, il y a des gestes à faire au niveau de la porte d'entrée de ce paradis. On a des zones partagées entre les clans. Nos vieux nous ont toujours dit de les respecter. Pour préserver ce qu'on appelle nos garde-manger, il y a des zones où l'on peut pêcher et d'autres non, ou seulement durant une période. »

« Un plan de gestion va permettre une lisibilité des actions sur trois à cinq ans. »

Coordonnateur écorégional marin pour le WWF, Sébastien Faninoz rappelle : « L'inauguration, aujourd'hui (vendredi), marque la fin de la phase une de création des aires marines protégées. Après un travail entamé en juin 2006 de manière bicéphale par la province Nord et le WWF avec la population locale qui constitue la pierre angulaire de ces projets, nous entrons dans la phase deux, celle de consolidation des AMP. Et de préciser, celle-ci passe par une autonomisation des comités de gestion en termes technique et financier. Un plan de gestion va permettre une lisibilité des actions sur trois à cinq ans, en définissant précisément les actions de chacun avec le calendrier. »

Lors des prises de parole des partenaires (lire par ailleurs), Téin Jonas, 5e adjoint au maire de Hienghène, a précisé que le travail réalisé « s'inscrit dans la politique de développement du tourisme vert sur la commune. »

Le mot de la fin est revenu à Serge Orru, directeur général du WWF, en visite sur le Caillou. Après avoir souligné sa triple origine insulaire (Sardaigne, Sicile et Corse), il a déclaré : « Il y a ceux qui révent les yeux ouverts et ceux qui vivent les yeux fermés. Ici, vous rêvez les yeux ouverts. C'est un exemple pour lutter contre la fatalité, pour réveiller les endormis face au péril climatique. »

Il a aussi dénoncé le fiasco du sommet de Copenhague : « L'écologie, ce n'est pas les uns contre les autres mais les uns avec les autres. Nous repartirons avec plein d'espoir. Il faut transmettre à nos enfants une planète vivante. »

[Xavier Heyraud](#)



Après la coupe d'un ruban bleu lagon, les panneaux d'information ont été dévoilés par Joseph Bouarat, Serge Orru (au centre) et Armand Appruzzese (à droite).

### **Soutien de la province et de l'État**

Lors de leurs interventions, Victor Tutugoro pour la province Nord, et Armand Appruzzese, le commissaire délégué, ont assuré les acteurs du projet du soutien des institutions.

Le président de la commission de l'environnement à la province Nord, a ainsi remercié tous les acteurs du projet, l'État, la mairie, les coutumiers, l'ONG WWF, et les membres des comités de gestion, pour le travail fait en amont. Il a ensuite rappelé : « Depuis 1993, je fais partie de ceux qui ont mené la bataille pour faire classer nos lagons et récifs au Patrimoine mondial de l'humanité. Les résistances étaient énormes et le dénouement est une victoire. Et d'émettre le souhait que ce soit « des exemples pour qu'on puisse en faire de même à l'échelle de toute la Nouvelle-Calédonie, et au-delà, de la région. »

Armand Apruzzese, commissaire délégué de la République a précisé de son côté : « Je représente ici le haut-commissaire. Je salue la patience et la détermination des uns et des autres pour que la Nouvelle-Calédonie soit un exemple pour la zone Pacifique en matière de préservation de l'environnement et de la biodiversité. 2010 est l'année de la biodiversité. »

Il a aussi mentionné le rôle important de « l'AFD, à travers le Crisp, dans le montage de ces projets » et insisté sur la présence à cette inauguration du directeur général du WWF, Serge Orru, « qui a fait 22 000 km pour être là aujourd'hui, avant de conclure, l'État est plus que jamais partenaire à vos côtés. »